



mieux (se) connaître, informer **PLEIN FEUX SUR ...**

Dossier santé : tous concernés, tous ensemble !

Bessenay est dynamique avec ses commerces, ses associations, ses artisans, ses agriculteurs ... Une commune à la campagne de plus de 2300 habitants, un cadre de vie agréable à 45 mn de Lyon.

On le sait tous, on aime Bessenay, on y vit !

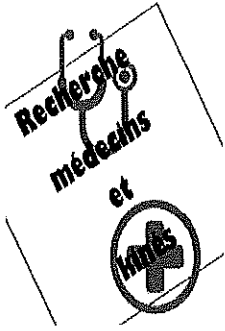
Mais nous n'échappons pas au manque de médecins et kinésithérapeutes comme dans beaucoup de communes françaises. Nous sommes tous concernés !

Bessenay recherche des médecins généralistes et des kinésithérapeutes.

Au sein du conseil municipal nous avons créé un groupe de travail pour trouver des solutions.

Chacun de vous peut être aussi acteur : dans vos familles, vos amis, vos relations de travail, il y a certainement des personnes qui connaissent le monde médical, des médecins, des kinésithérapeutes, etc... parlez-en sans modération !

Un seul contact pour ceux qui seraient intéressés ou souhaitent des renseignements : la mairie : 04 74 70 80 07 ou mail : mairie@mairie-bessenay.fr. Nous étudierons toutes les propositions.



Repas des aînés et crise sanitaire

Avec la crise sanitaire que nous vivons, nous apprenons tous à nous adapter, à nous réinventer ! Nous avons choisi exceptionnellement cette année de ne pas organiser le traditionnel repas des aînés qui a lieu le premier dimanche d'octobre.

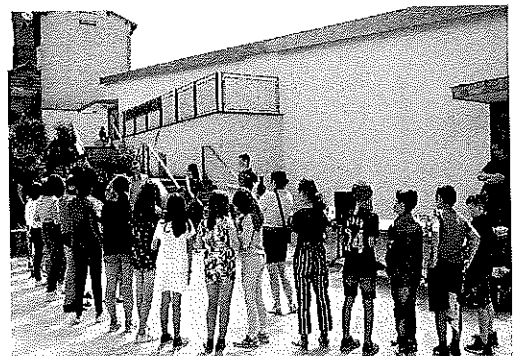
Pour autant la commission animations n'a pas baissé les bras et propose à toutes les personnes concernées, **70 ans et plus, suite au courrier envoyé en septembre, de s'inscrire en mairie** comme pour le repas des aînés. **Chut ! Ne le répétez pas mais un cadeau surprise sera distribué ultérieurement à tous les inscrits.**



L'école est finie !

Depuis le 3 juillet, les enfants sont en vacances ! Et depuis cette date les CM2 ont dit au revoir à l'école primaire Les Echaras. Il était donc important de marquer cette transition vers le collège. Les enfants seront dispersés dans différents établissements l'année prochaine, mais continueront à profiter de la richesse de la vie sociale et associative bessennoise pour se retrouver. Un diplôme, un livre, ainsi que différents autres petits cadeaux ont été remis aux enfants par le directeur de l'école, les enseignants, les représentants du CPE et Mme le Maire. Cet événement s'est exceptionnellement déroulé dans la cour du Trapèze cette année, protocole sanitaire oblige, et était retransmis sur Facebook par le CPE. Chacun a pu apprécier ce moment de convivialité, et les enfants sont repartis avec le sourire.

Des remerciements tout particuliers cette année au directeur de l'école, aux enseignants, ATSEM, surveillants, personnel de cantine qui ont beaucoup œuvré avec des contraintes exigeantes, pour accueillir dans les meilleures conditions possibles tous les enfants de l'école.



Compte rendu municipal

Présents : Mesdames et Messieurs FOREST, BORGOGNO, BOUYEYRON, MICOLON, FERRIERE, LOMBARD, CROCI, PIRAUD, HYVERNAT, BLANC, BRENIER, NAILI, DELPEUX, DESFARGES, FOUILLET, PINET, TULOUP, MALIGEAY, VICENTE

La séance est ouverte à 20 h 30. Delphine VICENTE est nommée secrétaire.
Le compte-rendu du conseil municipal précédent est adopté à l'unanimité.

Délibération n° 07/2020DE01 : Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Suite au renouvellement de l'équipe municipale, il est nécessaire de constituer cette commission en charge de la révision des bases d'imposition sur la commune.

Cette commission est placée sous la responsabilité du Maire et les membres sont nommés pour la durée du mandat.

Avec 18 voix pour et 1 abstention, le conseil municipal approuve une liste de 32 noms qui sera adressée au Centre des Impôts qui choisira les 8 délégués titulaires et les 8 délégués suppléants au sein de celle-ci.

Délibération n° 07/2020DE02 : Commission de contrôle financier : création et désignation des membres

Le code général des collectivités territoriales impose aux collectivités de créer une commission de contrôle financier chargée de contrôler l'exécution des conventions financières passées avec les entreprises, au titre d'une délégation de service public, d'un marché public de services publics, d'un contrat de partenariat lorsqu'il comprend la gestion d'une mission de service public, ou d'une garantie d'emprunt.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide la création de la commission de contrôle financier de la commune de Bessenay.

Le conseil municipal, par 18 voix pour et 1 voix contre, fixe le nombre de membres composant cette commission à 3, en plus du maire président de droit, et désigne les membres suivants pour siéger au sein de ladite commission : Murielle BOUYEYRON, Christelle BRENIER et Daniel LOMBARD.

Délibération n° 07/2020DE03 : Soutien à l'économie locale

Afin de soutenir les acteurs économiques locaux dans le cadre de la crise sanitaire liée au Covid-19, le conseil municipal approuve à l'unanimité l'annulation d'un mois de loyer et le lissage d'un second mois de loyer jusqu'en décembre des commerces ayant la commune pour bailleur.

En outre, en partenariat avec la CCPA et l'association des commerçants du Pays de l'Arbresle, une communication « consommer local » sera menée afin de soutenir le commerce, l'artisanat et les entreprises locales.

Travaux des commissions

O Bâtiments communaux

Une première réunion de travail portant sur les points suivants a eu lieu :

- salle des fêtes, faut-il rénover ou reconstruire la salle existante ou envisager de la délocaliser en un autre lieu de la commune ?
- toilettes publiques : l'entreprise qui avait fait une première offre tarifaire pour les toilettes situées au parc municipal, à la Brévenne et sous la halle sera rencontrée et d'autres devis seront demandés. Les toilettes publiques du parc municipal seront réhabilitées en premier. S'en suivront celles de la Brévenne et celles sous la halle. Ces dernières devraient être déplacées et une réflexion est donc engagée pour trouver l'emplacement optimal (sachant qu'il est nécessaire d'avoir les réseaux d'eau et d'électricité à proximité et que ces toilettes doivent rester à proximité immédiate de la place du Marché).
- Logement d'urgence : des devis comparatifs vont être demandés pour la réhabilitation de ce logement dans le courant du 4^{ème} trimestre 2020.

○ Manifestations

La vogue des 28, 29 et 30 août : En raison de la crise sanitaire, elle n'aura pas lieu sous sa forme habituelle ; il s'agira cette année **d'une fête foraine**. Les manèges seront présents mais sans bal ni buvette. Un service sécurité sera toutefois présent et un arrêté a été pris pour clôturer la manifestation à 23 h 30 ; les forains et commerçants sont chacun concernés par cette réglementation décidée en partenariat avec la gendarmerie de l'Arbresle et le service de police municipale afin de sécuriser cet événement.

De leur côté, les vogueurs ont organisé 2 ventes de brioches et une matinée lavage de voiture.

Forum des associations : Il est bien prévu le samedi 05 septembre 2020. A ce jour, il n'est toutefois pas autorisé sur la Place du Marché dans les conditions habituelles ; une solution pourrait être de l'organiser à la salle polyvalente. Une communication via le site internet, le panneau lumineux... sera effectuée dès que la décision aura été prise.

○ Vie économique

Marché semi-nocturne : Un travail est en cours sur la création d'un marché semi-nocturne. Une réunion avec les producteurs bessenois est prévue le 16 septembre pour s'assurer de l'intérêt du projet à leurs yeux. Les commerçants les plus concernés par ce projet seront associés à la réflexion.

Marché du jeudi : 3 places de stationnement supplémentaires seront condamnées pour permettre le stationnement du camion du primeur sans que celui-ci n'occulte la vitrine du salon d'esthétique. Soyez vigilant, aucun stationnement ne sera toléré le jeudi matin, jour de marché, le long du trottoir entre la Halle et la rue du Commerce.

○ Santé

Des rendez-vous avec les professionnels de santé du village ont eu lieu afin d'avoir un état des lieux avec l'œil des professionnels. La Semcoda, propriétaire de l'espace santé, a également été rencontrée.

○ Voirie

Le comptage des véhicules prévu à l'entrée du village sur la RD 24 dans le secteur de St Irénée sera installé début septembre afin d'être le plus représentatif possible, en termes de nombre de passages notamment.

○ Agriculture

La commission agriculture travaille sur les deux axes suivants :

- développer le dialogue et la communication avec les bessenois,
- exploiter la proximité pour créer du lien.

Pour ce faire, des communications orales sur le terrain avec des rencontres pour faire connaître le métier d'agriculteur et découvrir l'agriculture et son environnement seront organisées. Des communications au format papier et sur les réseaux sociaux seront également mises en oeuvre (cf. « infos mairie » page 5 pour la 1^{ère} rencontre).

○ Fleurissement et cadre de vie

La commission fleurissement est principalement constituée de bénévoles qui oeuvrent régulièrement au désherbage des massifs et participent activement aux réflexions menées sur l'embellissement du village.

○ Associations

La réunion avec les associations pour le calendrier d'utilisation des salles est prévue **le vendredi 04 septembre à 20 h 30 à la salle des fêtes** (ou autre lieu si la crise sanitaire le permet).

Comme chaque année, s'en suivront à l'automne les rencontres avec les responsables de ces associations.

○ Urbanisme

L'enquête publique relative à l'extension de la zone artisanale des Garelles s'est terminée le mercredi 15 juillet. Les conclusions de Mme le Commissaire enquêteur sont attendues.

○ Affaires scolaires

Ecole Les Echaras : L'effectif est en légère baisse avec 199 enfants prévus à la rentrée prochaine mais reste sans conséquence en termes de fermeture de classe.

La liste des « travaux d'été » a été communiquée aux agents techniques et est en cours de réalisation.

Au niveau informatique, un audit sera fait dans le courant de l'été pour voir le matériel dont l'école dispose et s'assurer que celui-ci est toujours performant.

Enfin, la remise des cadeaux aux CM2 a eu lieu le jeudi 03 Juillet, en comité restreint, et retransmis en direct sur facebook.

SIVOS : Mme Karine Berger, mairie de Ste Foy l'Argentière, a été élue présidente du SIVOS. Il est rappelé que ce syndicat est très important pour le collège du Val d'Argent puisqu'il permet la réalisation de nombreux projets scolaires (voyages et équipements notamment).

Relais d'Assistantes Maternelles Itinérant : Une visite du chalet des jeunes s'est déroulée le mercredi 22 juillet, avant la reprise des permanences du RAMI en septembre dans cette salle.

Centre aéré : il a connu un beau succès cet été avec un très bon taux de remplissage. Les équipes se sont adaptées aux exigences sanitaires en utilisant notamment plusieurs salles sur la commune afin de ne pas mélanger les différents groupes d'enfants (Salles du Trapèze, salle Rue du Nord, Chalet des Jeunes) et des repas froids ont été servis.

Crèche Les Griottes : La Directrice actuelle quitte son poste pour une reconversion ; une nouvelle directrice, travaillant déjà pour Acoléa, a été nommée et prendra son poste le 24 août.

Grain de sel : une réflexion est en cours pour pouvoir organiser des rencontres sur Bessenay dans le cadre de cette association.

○ CCAS

Les membres extérieurs du CCAS ont été nommés par arrêté de Madame le Maire ainsi qu'il suit : Nathalie Coutave, Caroline Desremeaux, Simone Marchand, Anne-Marie Notter et Noëlle Vanvynckt. Une réunion de CCAS sera organisée avant le prochain conseil municipal prévu le 22 septembre prochain.

Tour de table et questions diverses

Mme le Maire confirme que le règlement intérieur devrait être proposé au conseil municipal de septembre.

Jacques Maligeay s'interroge sur le fait que la commune de Bessenay n'ait plus de vice-présidence à la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle.

Daniel Lombard indique que le président de la CCPA souhaitait que toutes les communes soient représentées au bureau par un vice-président ou un conseiller délégué. Le président a souhaité conserver les maires sortants élus en tant que vice-président dans la mesure où ces derniers ont une bonne connaissance de la CCPA. Bessenay dispose donc d'un conseiller délégué à la transition écologique et plus particulièrement aux déchets en la personne de Daniel Lombard, ce qui lui permet, comme les autres communes d'avoir une voix au bureau et d'être donc représentée à l'exécutif. Au total 9 vice-présidents et 7 conseillers délégués siègent à la CCPA.

La séance est levée à 23 h 15.

Référents quartiers et hameaux

Bessenay est riche de par sa diversité. Le centre bourg est un lieu où chacun à l'habitude de s'y retrouver. Pour autant les habitants de toute la commune participent à son identité.

Pour créer du lien entre les habitants et pour que les hameaux puissent également s'investir dans la vie communale, nous proposons la nomination de « Référents quartiers et hameaux ». Concernant les quartiers il peut s'agir d'un lotissement ou d'un lieu périphérique au centre bourg bien que situé dans le village. Concernant les hameaux, un ou plusieurs référents peuvent être nommés.

Une réunion est organisée le **jeudi 24 septembre à 20h à la salle des fêtes** (ou autre lieu si la crise sanitaire le permet) pour ceux qui souhaitent participer à ce nouvel élan qu'il reste à définir et à organiser ensemble. Merci de vous faire inscrire en mairie au 04 74 70 80 07 ou mail : mairie@mairie-bessenay.fr

Panneau pocket

Panneau Pocket, vous connaissez ? Il s'agit d'un outil digital pour communiquer auprès de la population et permettre une information en temps réel des activités du village. Le principe est simple : les informations et alertes de la mairie sont consultables depuis l'application sur votre téléphone. L'actualité communale à porté de poche !

Alors n'hésitez plus, il vous suffit de télécharger l'application sur votre smartphone et d'ajouter votre commune en favori. Plus d'infos sur www.panneaupocket.com

Les Gnolus

Découvrir le territoire en s'amusant ! Rien de plus facile avec la nouvelle application gratuite « Les Gnolus ». Ces étonnantes créatures vous plongent au cœur d'une expérience ludique de géocaching dans les Monts du Lyonnais et vous permettent de sortir des sentiers battus en (re)découvrant le territoire par le biais de cette nouvelle chasse aux trésors. Armés de votre smartphone, arpentez les 12 parcours des Monts du Lyonnais pour capturer les fameux Gnolus. Soyez surpris par d'étonnantes histoires et passez un agréable moment en famille ou entre amis.

Pour Bessenay, dans la catégorie « Terroir & Saveurs », participez à une chasse aux trésors sur le thème de la cerise et à la confection d'un clafoutis géant en suivant le parcours « Oh, Cherry, chérie ». A vous de jouer. Plus d'infos sur www.lesgnolus.fr

Les rendez-vous avec l'agriculture

1^{er} rencontre : Matinée découverte gratuite des vergers fruitiers sur le thème de la récolte des fruits.

Nous vous attendons, petits et grands, **le Samedi 29 Août de 10h00 à 12h00** à La Cerise Bleue - 7 route de Crussillieux - 69690 BESSENAY

Inscription en mairie avant le 26 août (le nombre de visiteurs pourrait être dépendant de l'actualité COVID du moment)



Désherbage du village

Depuis le 1^{er} Janvier 2017, les communes ne peuvent plus utiliser de produits phytosanitaires pour désherber ; mais la commune de Bessenay s'était déjà engagée bien plus tôt dans cette démarche par la signature d'une charte « Zéro Phyto » dès mai 2015.

Désormais, les employés municipaux désherbent avec des binettes et des débroussailleuses puis se servent du broyage des végétaux pour créer un paillage des massifs. Si le désherbage chimique est efficace sur une longue durée, lorsqu'il est mécanique il ne dure, tout au plus, que quelques semaines. Chaque commune teste sa recette pour remplacer les herbicides chimiques : eau, sel et vinaigre blanc par exemple.

Mais il est également possible que tout un chacun fasse preuve de civisme **et participe en nettoyant simplement devant sa porte, la longueur de trottoir devant son domicile**, comme l'hiver pour le déneigement. Le zéro phyto est un engagement qui demande **l'investissement de tous**, parlez-en à votre voisin !

Les Mercredis découvertes et les animations du samedi

VISITES GUIDÉES • ANIMATIONS • DÉMONSTRATIONS • ATELIERS • BALADES COMMENTÉES • DÉGUSTATIONS

Envie de découvrir des trésors cachés à deux pas de chez vous ? De savourer des plaisirs simples à chaque saison ? De prendre un bon bol d'air ? De rencontrer des figures locales ? Profitez du programme d'animations concocté chaque année, par l'Office de Tourisme du Pays de L'Arbresle !

Du printemps à l'automne, quel que soit votre âge, les Mercredis-Découverte et les Animations du Samedi vous offrent de nombreuses occasions de découvrir les paysages variés, la nature, le patrimoine, les produits du terroir et les savoir-faire des artisans de notre belle région.

Vous mettrez « la main à la pâte » lors d'animations ou d'ateliers. Vous vous fondrez dans le décor à l'occasion de sorties nature pour observer la faune et la flore de tout près. Vous saliverez de bonheur lors des dégustations. Vous vous émerveillerez devant des démonstrations étonnantes. Vous pénétrerez dans les lieux habituellement fermés au public. Vous ferez des rencontres mémorables.

N'hésitez plus ! Consultez le programme sur <https://www.arbresletourisme.fr/visiter-bouger/mercredis-decouverte-et-animations-du-samedi/>

Il ne vous reste plus qu'à réserver vos places !

Bibliothèque

Elle sera ouverte tout l'été, tous les jeudis et samedis matins de 10 h 00 à 12 h 00. Le conseil municipal en profite pour remercier toute l'équipe de bénévoles qui reste mobilisée pour vous accueillir. Il est à noter que les enfants sont maintenant admis, toujours dans la limite de 6 personnes maximum admises en même temps dans la bibliothèque.

Infos Associations

Gym adultes Bessenay

Nos cours de Gym reprendront dès le **lundi 7 septembre** à la maison des associations. Nous vous informons de quelques modifications :

le lundi matin cours de 9H à 10H et de 10H à 11H
le lundi soir, cours à 20H30
le mardi, cours de stretching à 19H15
le jeudi matin cours de 9H à 10H et de 10H à 11H

Plus de cours le jeudi soir. Les cours de pilates que nous avons mis en place la saison dernière ne reprendrons pas faute d'animateur.

2 cours d'essai vous sont proposés.

Tarif :

Pour les nouvelles adhésions, **110 €** pour l'année

Pour les adhérents de la saison 2019/2020, tarif spécial : **80€** pour l'année.

Nous serons présents au Forum des associations, le samedi 5 septembre, à partir de 9H, pour vous renseigner et prendre les inscriptions. A très vite à la salle.

Pour tout renseignement complémentaire, Mireille Hyvernât : mimi_hyvernât@hotmail.com

Judo Club Bessenois

Voici quelques dates à retenir (toujours sous réserve des recommandations gouvernementales) :

- **Forum des Associations** : **samedi 5 septembre 2020** de 9 à 13 h à Bessenay,
- **Reprise des cours de judo** : à partir du **mercredi 9 septembre 2020** – 3 séances d'essais pour les éventuels nouveaux adhérents,
- **Samedi 19 septembre 2020** : **cours collectif** de 10h à 11h30 et **remise de ceintures et récompenses** à partir de 11h30 au dojo – suivi du verre de l'amitié,
IMPORTANT : tous les judokas et judokates de la saison 2019-2020 sont conviés sur l'entraînement et la remise, y compris ceux qui ne continuent pas le judo à la rentrée.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances estivales.

A très bientôt (nous l'espérons) pour une reprise dynamique et sportive !!!

Tennis Club Bessenois

Le Tournoi Open aura lieu du 29 août au 20 septembre 2020.

Infos diverses

Nouveaux à Bessenay...

Cabinet de Psychomotricité

Coline COURBIS, psychomotricienne, a le plaisir de vous informer de l'ouverture de son cabinet à Bessenay.
La psychomotricité, c'est pour qui ?

- Les bébés : retard des acquisitions, tenue de la tête, retournement, déplacement, marche, manipulation, prématurité...
- Les enfants : retard de développement/handicap, maladresse motrice, difficultés à entrer en relation/gestion des émotions/trouble du comportement, difficultés d'apprentissage...
- Les adultes/les personnes âgées : alzheimer, parkinson, AVC, syndrome post chute, trouble de l'équilibre, anxiété...

Coline Courbis – 9 rue de la mairie – 06.35.35.29.47 – courbis.coline@gmail.com Sur rendez-vous.

Jeux de société et loisirs créatifs

Amélie Richard est animatrice et vend à domicile jeux de société, loisirs créatifs, jeux de plein air et jeux d'éveil.

Retrouvez-la sur sa page facebook : Amélie Oika Oika 69 Jouons Ensemble
Amélie Richard – 19 allée du clos du centre – 06.19.15.07.76

Art thérapeute

Viviane Millet, art thérapeute, installée à Bessenay depuis l'automne 2019, propose cet été des stages d'exploration dans la forêt pour les enfants âgés de 3 à 11 ans.

Pour plus d'informations, <https://www.viviane-millet.fr>
CREATERRE, Viviane Millet – 06.26.93.04.50

Une réflexion est en cours pour étoffer les informations du compte-rendu municipal et la diffusion de ce dernier. A suivre...



Mairie de Bessenay
mairie@mairie-bessenay.fr
Tél. 04 74 70 80 07
Horaires :
Lundi : 13h30/18h30
Mardi au jeudi : 8h30/12h00
Vendredi : 8h30/12h00 et
13h30/18h30
Site : www.mairie-bessenay.fr